

Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
**Soing-Cubry-
Charentenay**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 10 juillet, le Conseil Municipal de la commune de **Soing-Cubry-Charentenay** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de juillet.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12

Etaient présents : M. PIERRE Didier, Mme GLAUSER Maryse, M. SEYLLER Richard, M. FIGARD Xavier, M. VOITOT Jean-Luc, M. CHALMIN Thierry, Mme GILLET Martine, M. CHEVALIER Sébastien, Mme ROUSSEL Nadège, Mme BARBEROT Juliette, M. MILLOT Jean-François, M. ROBERT Gilles.

Convocation du
03/07/2020
C.R. affiché le 16/07/2020
Le Maire,

Absents excusés : M. MORAND Lionel, M. PETIT Cédric

Absent : M. GIRARDET Hervé

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame BARBEROT Juliette ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.
- Vente d'herbe.
- Questions diverses.

Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour la commune il faut élire trois délégués titulaires et neuf délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Sont élus titulaires : M. PIERRE Didier, M. CHALMIN Thierry et M. FIGARD Xavier.

Sont élus suppléants :

- Pour Soing : Maryse GLAUSER, Richard SEYLLER, Gilles ROBERT
- Pour Cubry : Martine GILLET, Hervé GIRARDET et Sébastien CHEVALIER
- Pour Charentenay : Jean-Luc VOITOT, Lionel MORAND et Jean-François MILLOT.

**Vente d'herbe sur
une parcelle
communale située
à Soing :**

**ILE DE LA LATTE –
ZL 55**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

Le Maire propose à l'Assemblée de procéder à une vente d'herbe de la parcelle communale ZL N° 55 « Ile de la Latte » - territoire de Soing, selon la procédure réglementaire.

Le Conseil Municipal, l'exposé ci-dessus entendu et après en avoir délibéré, accepte cette vente dans les conditions suivantes :

- affichage de l'offre de vente dans les trois communes pendant dix jours, stipulant les modalités de la vente :
- 2 coupes (foin et regain)
- pâturage interdit
- la commune ne pourra être tenue responsable des mauvaises conditions météorologiques, et des dégâts éventuels provoqués par les pêcheurs, pique-niqueurs ou autres.

Les candidats devront remettre leur offre sous pli cacheté en mairie de Soing, aux heures d'ouverture du secrétariat, pendant le délai fixé par l'offre de vente.

L'ouverture des plis se fera dès que possible les jours suivants le dernier jour de dépôt. Le Maire sera assisté de deux conseillers municipaux.

La meilleure offre sera retenue.

Un procès-verbal d'ouverture des plis sera établi.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer toute les pièces administratives nécessaires à la réalisation de cette vente.

**Encaissement
de chèque
GROUPAMA**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
abstentions : 0

Suite à la prise en compte par Groupama de la résiliation du contrat d'assurance concernant l'ancien camion de pompiers vendu depuis plusieurs mois, Groupama verse un chèque de 74.98€.

**Questions
diverses**

- Organisation de la distribution des brioches le 14 juillet 2020
- L'équipe de Foot de Soing passe en 2^{ème} division, il s'avère que les vestiaires et le terrain ne sont pas aux normes. Le vestiaire pour le ou les arbitres devraient faire 8 m², or il est bien trop petit. La taille du terrain devrait faire 100m x 60m et il n'en fait que 94m x 57m. Une dérogation peut être obtenue pour 3 ans pour la taille du terrain et pour le vestiaire des joueurs mais il faut faire quelque chose pour le vestiaire de l'arbitre.

Prise de contact avec le village de LAITRE qui n'a plus d'équipe de foot et qui a des Algecos pouvant servir de vestiaire. Visite de ces équipements lundi 13 juillet.

- La vente de bois de la parcelle 66 s'est faite pour 111 000 €. En revanche pas de coupe de bois de hêtre à Cubry.
- Etat des lieux d'un logement au-dessus de la mairie de Soing, emménagement d'un couple dimanche 12 juillet.

- A Charentenay , le locataire est parti de la maison du berger. Un devis est en cours pour un chauffage à pellets. Il faut faire une trappe pour éviter les déperditions de chaleur entre le 2^{ème} et le 3^{ème} niveau.
- A Charentenay, Xavier FIGARD parle d'un incendie ayant eu lieu aux Génévriers dans l'ancienne décharge. C'est le 2^{ème} en dix mois. Il demande s'il est possible de mettre une barrière en bas de la route afin d'éviter la décharge sauvage.
- Thierry CHALMIN alerte sur la présence d'ambrosie. Environ 40 à 50 ares de terrain sont « colonisés » par cette plante qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral et qu'il faut couper avant qu'elle fasse des fleurs

Séance levée à 22h45

Le Maire

Didier PIERRE

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Signature</i>
PIERRE Didier	
GLAUSER Maryse	
SEYLLER Richard	
CHALMIN Thierry	
FIGARD Xavier	
BARBEROT Juliette	
CHEVALIER Sébastien	
GILLET Martine	
GIRARDET Hervé	Absent
MILLOT Jean-François	
MORAND Lionel	Absent excusé
PETIT Cédric	Absent excusé
ROBERT Gilles	
ROUSSEL Nadège	
VOITOT Jean-Luc	

